



CRITERIUM FEDERAL 4ème TOUR
Vendredi 5 avril & Samedi 6 avril 2024
Saison 2023-2024

Montées du niveau Départemental au niveau Régional Nord pour la saison 2023-2024

	Séniors/Vétérans	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
Messieurs	1	1	1	1	1

Montées du niveau Départemental au niveau Régional pour la saison 2022-2023

	Juniors/Séniors/Vétérans	Cadettes	Minimes	Benjamines
Dames	1	1	1	1

Vendredi 5 avril 2024 – Pointage à 19h30 - Début impératif de la compétition à 20H
Messieurs « Juniors et Seniors » PR/D1 à Poitiers

[COMPLEXE UNIVERSITAIRE C7 à POITIERS – \(Cliquez pour plan\)](#)

(16 allée Jean Monnet à Poitiers)

[Buvette et Sandwichs sur place](#)

[Juge-arbitre](#)

Jean-Marc MAÇON

[Pratique JA 2](#)

Déborah Carré/Kévan Pousset

Messieurs « Juniors et Seniors » D2/D3/D4 à Naintré

[SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRÉ – \(cliquer pour plan\)](#)

(Rue Gustave Courbet - Tél. : 05.49.90.25.89)

[Buvette et Sandwichs sur place](#)

[Juge-arbitre](#)

Philippe MARTIN

Samedi 6 avril 2024 – Pointage à 13h15 - Début impératif de la compétition à 13H45

Garçons « -11 ans » à Nouaillé Maupertuis

[SALLE SPECIFIQUE DE NOUAILLE MAUPERTUIS \(cliquez pour plan\)](#)

Rue des vignes 86340 Nouaillé Maupertuis

[Juge-arbitre](#)

Jean-Marc MAÇON

Garçons « - 13 ans » à Châtellerault

[SALLE SPECIFIQUE DE L'A.S.T.T. CHATELLERAULT – \(cliquez pour plan\)](#)

(au-dessus du Musée de l'automobile - Tel. : 05 49 85 96 75)

[Juge-arbitre](#)

Didier MEURINE

Garçons « -15 ans » à Naintré

[SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRÉ – \(cliquer pour plan\)](#)

(Rue Gustave Courbet - Tél. : 05.49.90.25.89)

[Juge-arbitre](#)

Philippe MARTIN

RAPPEL

Conformément à la décision prise en réunion des Présidents le 12 septembre 1997, les **forfaits non excusés** seront sanctionnés d'une amende de 6 € pour la catégorie Juniors et d'une amende de 12 € pour la catégorie Seniors. Pour les autres catégories, le premier forfait non excusé est gratuit, mais les suivants seront sanctionnés d'une amende de 5 €.

Les forfaits doivent être signalés par courrier électronique au responsable de l'épreuve avant **le jeudi 22 h précédant l'épreuve avec confirmation par écrit (courriel à adresser à criterium_86@cd86tt.fr avec objet « Absence au critérium fédéral »)**.

Passée cette date, **toute absence** devra être justifiée par un certificat médical à envoyer au secrétariat du comité de Tennis de Table :

Maison des sports – 6, allée Jean Monnet – Bât C3 – 86000 Poitiers

La tenue réglementaire dans les aires de jeu sera imposée (short et maillot).

Les compétitions départementales individuelles se déroulent avec des balles plastiques. Les balles ne sont pas fournies par les organisateurs.